

## Commission Permanente du Conseil Régional Poitou-Charentes

**Lundi 31 janvier 2011**



*Salle Jean Monnet*

Contacts presse

Valérie Courrech, *attachée de presse de la Région Poitou-Charentes*  
05 49 55 77 68 / 06 15 56 12 84 / [v.courrech@cr-poitou-charentes.fr](mailto:v.courrech@cr-poitou-charentes.fr)

Emeline Deslandes, *service communication de la Région Poitou-Charentes*  
05 49 38 47 75 / 06 29 15 02 95 / [e.deslandes@cr-poitou-charentes.fr](mailto:e.deslandes@cr-poitou-charentes.fr)

***Trop de jeunes se trouvent encore sans perspective d'avenir, privés d'emploi ou de formation. Pour combattre cette injustice, la Région Poitou-Charentes fait du Pacte de confiance pour l'emploi des jeunes sa «Grande cause régionale 2011».***

**Lors de cette Commission Permanente, Ségolène Royal, Présidente de la Région Poitou-Charentes, proposera notamment aux élus régionaux de se prononcer sur : de nouvelles actions pour l'emploi des jeunes, l'abondement du Fonds de garantie Poitou-Charentes en partenariat avec OSEO, la promotion des circuits courts, l'ouverture de 1 500 places de formation professionnelle, la politique de l'habitat durable, la presse régionale gratuite pour les retraités, la politique en faveur du patrimoine, des arts plastiques et de l'image.**

- 1 - Grande cause :** Pacte de confiance pour l'emploi des jeunes avec plus d'apprentissage, la bourse de stage étudiants en milieu rural, les parcours « Engagement première chance » ; ainsi que les mesures qui seront présentés à la Conférence Sociale Régionale di 27 janvier
- 2 - Grande cause :** Pacte de confiance pour l'emploi des jeunes avec les aides de la Région pour le développement du Service Civique;
- 3 –** Abondement du Fonds Régional de Garantie Poitou-Charentes en partenariat avec OSEO ;
- 4 –** Promotion des circuits courts en agriculture ;
- 5 -** Programme régional de formation : ouverture de 1 500 places de formation professionnelle ;
- 6 –** Programme pour de 1000 logements à très basse consommation d'énergie ;
- 7 –** Press'Partage, la presse régionale gratuite pour les retraités en Poitou-Charentes ;
- 8 –** Politique d'intervention en faveur du patrimoine, des arts plastiques et de l'image.

## **PACTE DE CONFIANCE POUR L'EMPLOI DES JEUNES**

### **Places d'apprentissage, accueil en apprentissage des plus de 21 ans sans qualification, bourses de stage « étudiants en milieu rural », parcours « engagement première chance »**

#### **1°- ouverture de 457 places supplémentaires de formations par apprentissage dès maintenant**

3000 places d'apprentissage ont été créées par la Région depuis 2005, et 2000 nouvelles ouvriront dans les trois années qui viennent.

Pour ces nouvelles places en apprentissage, la Région prend en compte les critères suivants :

- 50% de places concernent les filières de la croissance verte, des énergies renouvelables ou du développement durable,
- l'équilibre géographique et la cohérence des offres de formation sont respectés,
- l'offre de formation innovante est développée, particulièrement dans les zones rurales, avec la constitution de filières répondant aux besoins des entreprises, notamment dans les secteurs d'activité créateurs d'emplois,
- l'individualisation des parcours et l'innovation pédagogique sont privilégiées,
- l'accueil en apprentissage des jeunes en situation de handicap est favorisé,
- la lutte contre les ruptures de formation est prioritaire.

**Après consultation avec les organisations professionnelles concernées et les autorités de tutelle pédagogique qui se sont rapidement mobilisées, la Région décide d'ouvrir 41 nouvelles formations, soit 457 places, dont 224 places dans les métiers liés à la croissance verte. Cette décision constitue une première étape dans la mise en oeuvre des 600 places prévues pour la rentrée de septembre 2011, des compléments seront présentés aux prochaines commissions permanentes.**

## **2°- accueil en apprentissage des jeunes de plus de 21 ans sans qualification : majoration de l'aide aux employeurs**

La concertation menée par la Région a fait ressortir que les chefs d'entreprises hésitent à recruter en apprentissage des jeunes de plus de 21 ans, en raison du surcoût lié à leur rémunération.

**La Région décide donc de créer une aide de 500€ par apprenti pour encourager le recrutement en apprentissage des jeunes de plus de 21 ans.**

**Objectif : permettre aux 200 jeunes concernés de trouver un employeur en apprentissage (il y en a actuellement environ 80 seulement par an).**

Cette mesure exceptionnelle s'appliquera pour les contrats initiaux signés à compter du 1er juin 2011.

## **3°- aides aux stages étudiants en milieu rural**

En Poitou-Charentes, la proportion de cadres dans les entreprises est inférieure à la moyenne nationale et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur trouvent majoritairement un premier emploi hors de la région.

On sait que les stages effectués par les étudiants en fin de formation constituent une bonne opportunité pour une insertion ultérieure en entreprise.

Les entreprises en milieu rural rencontrent des difficultés accrues pour attirer des stagiaires de l'enseignement supérieur.

Enfin, ces stages sont désormais encadrés par une réglementation concernant leur rémunération.

**Partant de ces constats, la Région décide d'attribuer une enveloppe de 80 000€ pour le financement d'une centaine d'aides attribuées aux étudiants effectuant leur stage en milieu rural en 2011.**

#### **4°- 60 nouveaux parcours « Engagement première chance »**

Pour rappel, l'Engagement première chance permet d'encourager les jeunes, sortis du système scolaire sans qualification, à entrer en apprentissage ou en contrat de professionnalisation dans des entreprises.

La Maison de l'Emploi de Haute Saintonge, en partenariat avec la Mission Locale de Haute Saintonge et la Chambre des Métiers de Charente-Maritime, propose un projet de mobilisation des entreprises et de formation préalable pour 60 jeunes de 18 à 25 ans.

**La Région décide donc de soutenir financièrement cette action qui débute en mars 2011 et se prolongera pendant deux ans.**

#### **5°- engagement du Centre de ressources pour les groupements d'employeurs (CRGE) pour l'emploi des jeunes**

Le CRGE Poitou-Charentes développe l'emploi partagé dans les entreprises des bassins d'emplois régionaux.

Le 13 décembre dernier, il a signé la convention mutation sociale, écologique et solidaire de l'économie par laquelle il s'engage à oeuvrer pour le développement de l'emploi des jeunes sur le territoire.

**La Région apporte un soutien aux groupements d'employeurs s'engageant à recruter un jeune en CDI.**

## **PACTE DE CONFIANCE POUR L'EMPLOI DES JEUNES**

### **Le Service Civique en Poitou-Charentes**

Le 26 novembre dernier, la Présidente de Région et Martin Hirsch, le Président de l'Agence du Service Civique, signaient un protocole d'accord prévoyant un potentiel de 500 jeunes en mission de Service Civique dans la région.

#### **L'engagement de la Région porte sur trois axes :**

- le volontariat au service des politiques régionales par l'accueil de jeunes en service civique dans les services de la Région et dans les établissements scolaires dont elle a la responsabilité,
- l'appui à l'engagement des jeunes en service civique dans les associations et collectivités de la région,
- l'accompagnement des jeunes porteurs de projet qui pourront mobiliser leur période de volontariat pour réaliser leur projet individuel ou collectif, d'intérêt social.

#### **La Région propose également aux jeunes :**

- **une aide à la mobilité en leur permettant de bénéficier de la Carte Avantages Emploi pour bénéficier d'une réduction de 75% dans les TER Poitou-Charentes,**
- **une prime de civisme de 400 euros à l'issue de leur mission, au vu de l'attestation de service civique et d'un rapport de la structure d'accueil**

## **CROISSANCE VERTE - MUTATION DE L'ECONOMIE**

### **Abondement du Fonds Régional de Garantie Poitou-Charentes en partenariat avec OSEO**

La Région Poitou-Charentes apporte un soutien actif au développement de l'économie de proximité.

Le Fonds de garantie OSEO permet aux PME de la Région de développer plus aisément des projets de création, de transmission, de développement technologique et d'investissement immobilier des entreprises ainsi que le renforcement de leur structuration financière.

Depuis sa création, le Fonds régional de garantie est intervenu auprès de 260 petites et moyennes entreprises régionales. L'engagement du fonds atteint 174,3 millions d'euros pour la Région, ceci pour un total de crédits de 63,9 millions d'euros.

**La décision de la Commission Permanente du 31 janvier 2011 vise à abonder ce Fonds de garantie à hauteur de 1,5 millions d'euros.**

## RURALITE – AGRICULTURE – PECHE - CULTURES MARINES

### Promotion des circuits courts en agriculture

La Région Poitou-Charentes soutient le développement de l'approvisionnement des collectivités et des particuliers en circuits courts.

Afin de renforcer les liens directs entre producteurs fermiers et consommateurs, la Région a lancé en mai 2010 l'appel à projets « Magasins fermiers de la fourche à la fourchette en Poitou-Charentes ». Cet appel à projets vise à permettre :

- les aménagements de locaux et de magasins de vente directe,
- les études de faisabilité des projets,
- la création d'une organisation collective de vente directe de produits fermiers locaux à l'exemple, entres autres, de structures coopératives.

**42 réponses** ont été enregistrées à la clôture de cet appel à projets, réparties comme suit : 11 projets en Charente, 13 en Charente-Maritime, 6 en Deux-Sèvres, 12 en Vienne.

Parmi les 5 projets collectifs de vente directe portés par des producteurs fermiers, celui de l'Association "Vous avez dit fermier ?" est à l'initiative de 7 producteurs Charentais réunis au sein de cette association et consiste à créer à Angoulême (Z.E. Ma Campagne) :

- une boutique de produits fermiers (pommes, canard gras, boeuf, mouton, fromages de chèvre, escargots, glaces fermières, yaourts, beurre, légumes biologiques, vin de pays, jus de raisin, pineau, cognac, ...)
- une offre de buffets fermiers
- des colis d'entreprise de produits fermiers
- toutes autre action de promotion collective de leurs produits.

**La Commission Permanente du 31 janvier 2011 décide l'attribution d'une subvention de 29 452 euros correspondant à 50% du coût des investissements matériels pour le bon fonctionnement du magasin.**

## **EDUCATION – FORMATION - RECHERCHE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

### **Programme régional de formation : ouverture de 1 500 places de formation professionnelle**

L'accès à la qualification constitue un axe majeur de la politique de formation professionnelle de la Région qui a réorienté depuis 2004 les crédits de formation vers ceux qui en ont le plus besoin. Grâce au Programme Régional de Développement des Formations Professionnelles (PRDFP), elle a rattrapé son retard par rapport à la moyenne nationale avec une baisse significative du nombre de personnes sans qualification professionnelle.

Parallèlement, des besoins de recrutement demeurent insatisfaits sur le territoire faute de personnels qualifiés.

**Afin de répondre à ces besoins nouveaux, la Région décide donc l'ouverture de 1500 places de formation professionnelle au cours de l'année 2011 selon les thématiques suivantes :**

- 300 places en lien avec les grands projets d'investissement,
- 700 places correspondant à un nouveau dispositif d'aide individuelle,
- 500 places d'actions collectives complémentaires.

La Région prévoit une enveloppe de 5,6M d'euros pour la prise en charge des coûts pédagogiques (des co-financements étant recherchés, notamment dans le cadre de la loi sur la portabilité du droit individuel à la formation - DIF), et une enveloppe de 3,5M d'euros pour la rémunération des stagiaires de la formation.

## **ENERGIES RENOUVELABLES ET MAITRISE DE L'ENERGIE**

### **La politique de l'habitat durable et le soutien régional au logement social**

Après les bons résultats des programmes sur les maisons bois et les maisons basse consommation, la Région entend pousser plus loin encore l'avance prise par le Poitou-Charentes en matière d'habitat durable accessible à tous. La Région accompagnera dès le début 2011 le développement de la « maison passive ». Alors que les enjeux de réduction des gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment et les enjeux énergétiques sont toujours aussi importants, et impactent fortement le niveau de vie des ménages, la maison passive est une solution d'avenir. Peu consommatrice d'énergie, elle intègre parfaitement la dynamique de l' « Agenda régional pour la conversion sociale et écologique de l'économie et la croissance verte en faveur de l'emploi ».

L'objectif régional est de favoriser la construction de 1000 logements à très basse consommation d'énergie, labellisées « Effinergie + », dont 500 pour les particuliers en résidence principale et sous conditions de ressources, et 500 en logements sociaux.

### **La Région décide de lancer dès à présent des initiatives pour aider les professionnels à développer leurs compétences et pour encourager les premiers projets :**

- consultation des réseaux professionnels et associatifs pour partager une vision commune des enjeux du bâtiment à très basse consommation d'énergie en Poitou-Charentes et des leviers d'action à mobiliser pour atteindre cette excellence ;

- concertation avec la Direction régionale de l'ADEME pour envisager une action complémentaire en faveur des bâtiments très basse consommation d'énergie, le cas échéant sous la forme d'un appel à projets ;
  
- initiation d'un programme à grande échelle pour la formation de professionnels aux bâtiments à très basse consommation d'énergie : bureaux d'études, architectes, économistes, responsables techniques des maîtres d'ouvrage ;
  
- animation technique d'échanges d'expériences, notamment avec les ateliers « Habitat passif » du Cluster Eco-habitat Poitou-Charentes, lancés le 25 novembre dernier au sein du Salon de la Croissance Verte ;
  
- soutien aux études thermiques, notamment pour la mise en oeuvre de scénarios de projet avec simulations thermiques dynamiques, dans le cadre du Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou-Charentes, au titre des aides à la décision ;
  
- réflexion sur des leviers d'encouragement financier des maîtres d'ouvrage de bâtiments certifiés en très basse consommation au-delà de la RT 2012, en accession comme en locatif social, eu égard aux exigences renforcées de performance et de qualité des ouvrages.

## VIVRE ENSEMBLE

### **Press'Partage, la presse régionale gratuite pour les retraités en Poitou-Charentes**

La Région Poitou-Charentes a fait du droit à l'information de proximité pour tous une de ses priorités. Or un constat s'impose : pour certaines personnes, et particulièrement pour des personnes retraitées, des difficultés sociales, un trop grand isolement ou une précarité financière rendent complexe cet accès à l'information de proximité.

C'est pourquoi la Région Poitou-Charentes a décidé de créer Press' Partage afin d'offrir, selon certaines modalités, des abonnements annuels à des organes de presse locaux ou régionaux. Pour bénéficier de cette aide régionale, qui sera attribuée aux 1000 premières demandes, les personnes intéressées doivent se regrouper par 3, dont 2 d'entre elles doivent être retraitées, et habiter à proximité les unes des autres dans une même commune.

Afin de s'assurer qu'il s'agit bien de nouveaux abonnés, les bénéficiaires devront garantir qu'ils n'ont pas été, dans les 24 derniers mois, abonnés au journal auquel ils demandent un abonnement.

**L'abonnement Press'Partage sera réglé directement par la Région Poitou-Charentes. Le journal sera distribué directement au domicile de l'abonné de référence.**

## **CULTURE ET SPORT – FILIERE IMAGES**

### **Politique d'intervention en faveur du patrimoine, des arts plastiques et de l'image : simplifier les aides et renforcer leur effet de levier**

#### **1°- NOUVELLE POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DU PATRIMOINE**

La diversité patrimoniale et les 2 139 monuments historiques protégés dont 836 monuments romans, participent à l'amélioration du cadre de vie, contribuent au développement culturel des territoires et alimentent les projets de créations.

#### **La Région adopte une refonte de la politique d'intervention en faveur du patrimoine visant à :**

- simplifier les conditions des aides régionales en recherchant un effet de levier plus fort
- la sauvegarde et la valorisation du patrimoine remarquable,
- l'accompagnement des petites communes « villages de caractère » pour la sauvegarde, la valorisation et l'animation du patrimoine rural
- l'accompagnement des Villes et Pays d'Art et d'Histoire,
- le soutien aux projets de sensibilisation et d'animation du patrimoine culturel,
- et assure la transversalité des programmes et dispositifs régionaux mobilisables notamment au titre de la culture, du patrimoine et du tourisme.

## **2° – NOUVELLE POLITIQUE D'INTERVENTION EN FAVEUR DES ARTS PLASTIQUES ET DE L'IMAGE**

Dans le cadre de sa politique culturelle renouvelée, la Région Poitou-Charentes poursuit son soutien à l'emploi artistique et culturel, à l'éducation, la sensibilisation et la médiation des oeuvres à l'attention d'un public large. A ce titre elle aura aidé 336 artistes à travers ses dispositifs d'aide depuis cinq ans.

La Région décide aujourd'hui de :

- développer une politique d'intervention en faveur des arts plastiques et de l'image par l'aménagement et la refonte des dispositifs existants en les simplifiant,
- d'engager un partenariat structurant auprès des établissements dédiés aux arts plastiques.

### **FIBD : la Région s'engage pour 3 ans**

La Région Poitou-Charentes encourage les acteurs culturels qui développent des projets de qualité, ancrés dans le territoire, ouverts à tous les publics, notamment jeunes, et inscrits dans une dimension régionale, voire nationale. Elle veille aussi à accompagner le développement de la filière de l'image.

Le projet artistique et culturel de l'association du Festival de la Bande Dessinée et de la SARL 9ème Art+ pour les trois prochaines années a été approuvé par les principaux partenaires publics, l'Etat, la Région, le Département de la Charente, la Ville d'Angoulême, le Grand Angoulême et la Chambre de commerce et d'industrie.

La Région Poitou-Charentes accorde une subvention de 200 000€ à 9ème ART+ pour la 37ème édition du FIBD du 28 au 31 janvier 2010.

### **La Présidente de la Région propose la convention d'objectifs triennale 2011-2013.**

La Région affecte une subvention de 215 000 € pour l'organisation du FIBD 2011.